



MG International
make pools safer and cleaner



MG International S.A.

**Rapport de gestion du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle 2010**

MG International

make pools safer and cleaner

Rapport de gestion 31 décembre 2009

I. Événements intervenus sur l'exercice 2009

L'année 2009 a été une année charnière pour MG International qui a permis de relancer très positivement l'entreprise, après les années de crise financière de 2007-2008.

En date du 2 janvier 2009, la société Maytronics Ltd, société de droit israélien, cotée à Tel Aviv, et leader du robot électrique nettoyeur de piscine, a acquis le contrôle effectif de MG International :

- d'une part par l'acquisition auprès des Fondateurs de MGI, messieurs Ginter et Morlet, d'un bloc d'action représentant 26% du capital pour un prix de un euro symbolique, assorti d'un « earn out » ,
- et d'autre part en application d'une convention conclue entre la Société, ses banques, Maytronics et les Fondateurs, Maytronics Ltd a acquis, à effet au 2 janvier 2009, auprès des banques créancières de la Société, l'intégralité de la dette senior de la Société s'élevant à la somme en principal de 6.150K€.

Ces éléments sont détaillés dans le communiqué de presse de la société du 19 décembre 2008, qui est repris en annexe 2.

Dès lors le nouvel actionnaire Maytronics Ltd a apporté tout son soutien à l'achèvement de la restructuration de MG International.

Durant l'année 2009, la nouvelle équipe restreinte de management du groupe, sous la direction du nouveau P-DG Mr Offer Shachar a simultanément finalisé la recomposition des équipes et la simplification de l'organisation industrielle et des structures juridiques, tout en accédant au financement d'importants recrutements et investissements dans les équipes commerciales et de recherche et développement et dans la mise en place d'une nouvelle usine.

Tandis que des plans de départ ont concerné 25 personnes dans le groupe entre septembre 2008 et mars 2009, le redémarrage des activités a été notamment permis par le recrutement de 6 nouveaux commerciaux en France (2 en piscine publique pour Poséidon, 4 en piscine privée, dont un nouveau directeur commercial).

Les principaux domaines d'investissement en 2009 ont été :

- Une nouvelle équipe commerciale dédiée en piscine privée, en rupture avec la stratégie antérieure de MG International qui s'appuyait sur des agents commerciaux non exclusifs, et qui permet d'avoir un meilleur contrôle sur la présence géographique et les modes de promotion de nos produits ;
- La création d'une nouvelle usine à La Ciotat, qui regroupe dorénavant au sein d'un site unique toute les activités du secteur piscine privée, le site de couvertures automatiques de Perpignan ayant été fermé au 30 novembre 2009 ;
- Les équipes renforcées de R&D et d'industrialisation des couvertures automatiques, sous la conduite d'un nouveau directeur industriel, issu de ce secteur ;
- Le marketing en France, et l'annonce par la société au 3 décembre 2009 du regroupement de toutes ses activités piscine privée sous l'enseigne MAYTRONICS France, qui sera la marque ombrelle à l'échelle du groupe. ;
- L'annonce de la commercialisation en 2010 de robots de piscine Dolphin par MG International

- Le développement de Poséidon en France et en Scandinavie, où l'établissement de Poséidon a enregistré des succès très significatifs. ;
- La mise en place de synergies avec l'actionnaire de référence Maytronics : transfert en Israël de l'assemblage final de produits Oxinéo de traitement des eaux et de certaines gammes d'alarmes de piscine ; mise en place opérationnelle à compter du 1 janvier 2010 d'un nouvel ERP (logiciel de gestion) pour l'ensemble du groupe, en France, en Israël et aux Etats Unis.

Le financement de ces restructurations a été possible d'une part par un apport en compte courant de Maytronics Ltd à MGI SA, et d'autre part par un remboursement anticipé de créances de carry back et de crédit impôt recherche, selon les dispositions de la loi de finance rectificative de 2008 dans le cadre du soutien aux entreprises durant la crise financière.

L'organigramme juridique a été considérablement simplifié. Au-delà des liquidations amorcées en 2008 des filiales MG Iberica, MG Brasil, Poséidon UK, la société a fusionné les activités de Nexatis (alarmes de piscine sous la marque Aqualarm) et celles des couvertures automatiques de piscines Aqualife, toutes deux par voie de transmission universelle de patrimoine, en Février 2009 et Décembre 2009 respectivement.

Aux USA les activités d'alarmes de piscine ont été entièrement apportées à Maytronics US, et la filiale de MGI à 100% Watermind a été liquidée en septembre 2009.

Ainsi le groupe est dorénavant constitué :

- De la société mère MG International SA, cotée à Paris sur Alternext, qui exploite
 - o Pour la piscine publique en France et en Europe, le produit POSEIDON de sécurisation et de prévention des noyades par vidéo surveillance assistée par ordinateur.
 - o Pour la piscine privée en France, sous l'enseigne et la marque ombrelle MAYTRONICS France, les marques leaders Aquasensor, Aqualarm (alarmes de piscine) et Dolphin (robots nettoyeurs de piscine), et facilite ainsi la croissance des marques Aqualife (couvertures de piscine) et Oxinéo (traitement des eaux sans chlore).
 - o Et qui s'appuie aux USA par le biais d'accord de distribution sur la filiale Maytronics US pour les ventes d'alarmes de piscine et de Poséidon aux USA.
- De la filiale à 100% Poséidon Technologies Inc aux USA, société recentrée sur son activité d'exploitation, et qui regroupe les équipes de support et de maintenance de Poséidon pour les sites installés aux USA.
- De la filiale à 51% Adamant Technologie SA en Suisse, société recentrée sur son activité de recherche, et de maîtrise de la technologie, pour la production et le développement produit dans le domaine du traitement des eaux par électrolyse au diamant synthétique.

II. Rapport d'activité 2009 – Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Sécurité Piscines privées – Alarmes de piscine Aquasensor et Aqualarm

Dans un contexte de crise économique, et alors que MGI SA a complètement restructuré ses équipes commerciales, tardivement durant la saison 2009, la société a enregistré sur le marché des alarmes de piscine en France des résultats très convaincants.

Contexte Règlementaire

Après les communications houleuses autour des alarmes de piscine, qui avaient notamment marquées la saison 2008, le contexte normatif et réglementaire des alarmes de piscine s'est dorénavant stabilisé avec la publication d'une nouvelle version de la norme relative aux alarmes de piscine au 15 avril 2009, qui apporte une sécurité supplémentaire aux utilisateurs en réduisant le délai d'inactivation du système et en standardisant pour tous les fabricants les modes de fonctionnement.

Le point le plus positif a été la publication le 18 juillet 2009 d'un décret relatif à la sécurité des alarmes par immersion, qui stipule que seules les alarmes répondant aux exigences de qualité les plus hautes, et contrôlées par un laboratoire indépendant, peuvent être fabriquées ou commercialisées à compter de la saison 2010, alors que la norme était jusqu'alors d'application facultative.

Ces dispositions mettent fin aux polémiques sur les niveaux de sécurité des alarmes de piscine, dont le rôle est conforté dans la panoplie des solutions de sécurité des piscines privées enterrées, en tant que dispositif fiable, autonome, simple à installer et financièrement le plus accessible.

L'enquête « Noyades 2009 » de l'InVS (Institut National de Veille Sanitaire) confirme que les alarmes de piscine, qui, on le rappelle, équipent environ 400 000 parmi le million de piscines privées enterrées en France, ont – sous réserve du faible échantillon mesuré – apporté des niveaux de sécurité égaux ou supérieurs aux autres dispositifs.

Contexte Commercial et Concurrentiel

Les professionnels de la piscine ont confirmé en 2009 la position de l'alarme de piscine auprès des utilisateurs.

Les ventes ont été soutenues d'une part par la clarification des normes techniques, alors que les polémiques antérieures avaient pu détourner certains utilisateurs de ce produit, et d'autre part par une belle saison pour les équipements de piscine.

Il est à noter que les ventes ont été soutenues par une météo tout à fait favorable aux alarmes de piscines, notamment dans les régions Sud-est et Sud-ouest ; la société estime que ce facteur a compensé pour les alarmes le contexte défavorable de crise économique. Ceci confirme la décorrélation entre le marché de la construction de piscine et celui de l'équipement de piscine.

La distribution des alarmes de piscine s'est un peu concentrée en 2009 vers des acteurs plus importants, tant dans le secteur de la distribution professionnelle classique et des réseaux de boutiques que vers de grosses sociétés de distribution sur Internet qui font leur apparition parmi les comptes clés de la société, parmi plus de 800 comptes, représentant environ 1000 points de vente.

Le chiffre d'affaires des alarmes de piscine atteint 2.780K€, contre 2.075K€ sur l'exercice 2008 (incluant le CA Aquasensor et le CA Aqualarm pour Nexatis).

La société MG International continue à avoir des relations très fortes et très proches avec son réseau de revendeurs ainsi qu'avec la Fédération des Professionnels de la Piscine, et ces relations commerciales sont un atout pour les années futures et notamment dans le démarrage de la distribution des robots nettoyeurs de piscine Dolphin et dans le regroupement de toutes les activités sous la marque ombrelle Maytronics.

Sécurité Piscines privées – Couvertures de piscine Aqualife

En décalage avec les alarmes de piscine, les couvertures automatiques Aqualife ont été plus affectées à la fois par le contexte de crise économique et par la restructuration opérée en 2009 de la force de vente.

Les couvertures automatiques, qui représentent pour l'utilisateur final des budgets de 4.000 à 12.000 euros, sont des biens d'équipement qui sont soumis en temps de crise aux annulations d'intention ou aux décalages d'installation, et ce tant pour les constructions de piscines neuves que pour l'équipement en couvertures automatiques des bassins existants.

Globalement le secteur de la couverture automatique de piscine a fortement souffert en 2009, avec des baisses de CA de 30 à 40% chez tous les acteurs du secteur.

Aqualife n'a pas fait exception à cette règle avec un CA en baisse de 24% par rapport à 2008.

La société a également subi plus fortement sur ce secteur la restructuration de son réseau commercial. En effet la vente de couverture automatique de piscine est un processus très technique dans lequel la proximité des équipes techniques et commerciales avec le revendeur est déterminante. Une déperdition a été constatée au niveau des points de vente, entre la perte des relations commerciales antérieurement initiées par les agents commerciaux et la mise en place de la nouvelle équipe de vente, dont les membres disposent néanmoins d'expériences significatives dans la vente de volets de piscine.

Ainsi, les ventes de Aqualife restent en 2009 concentrées auprès de constructeurs de piscine de petite ou moyenne taille, tandis que la création d'un nouveau site industriel de 2.000 m² à La Ciotat, et le renforcement des équipes avant-vente et après-vente vont permettre en 2010 à la fois de modifier substantiellement la structure de coûts, de renforcer la compétitivité du produit, et de renforcer les liens de proximité et de soutien opérationnel aux revendeurs d'Aqualife.

Sécurité Piscines publiques – produit POSEIDON

La restructuration opérée au sein de la business unit Poséidon fin 2008 et début 2009 avec notamment une réorganisation des effectifs en France et aux Etats-Unis (où les ventes ont été reprises par Maytronics US) n'a pas impacté le volume des ventes. Le chiffre d'affaires est en légère progression en référence à 2008 et ce malgré une conjoncture difficile sur le marché français, marché principal de Poséidon, confronté à la réforme en cours de la taxe professionnelle qui affecte directement les collectivités locales dans leur politique d'investissement. Le business plan révisé en 2008 a été réalisé, cela confirme l'existence d'un marché potentiel dans les pays réceptifs à la sécurité publique et de belles perspectives de développement sur le moyen et le long terme.

Avec à fin 2009, 170 systèmes en service et 15 détections de noyades effectives, le système Poséidon s'impose progressivement comme un nouveau standard de sécurité dans les piscines publiques.

L'expertise commerciale tendant à créer un besoin effectif sur les zones de chalandise sélectionnées repose sur un principe de vente directe et sur un lobbying technique et politique ainsi que sur la récurrence d'une couverture médiatique d'envergure (TV, radio, presse écrite).

Ce business modèle validé en France depuis quelques années a été parfaitement reproduit en 2009 en Scandinavie où Poséidon est implanté depuis fin 2007, avec la réalisation de plusieurs ventes aussi bien en Norvège qu'en Suède ou au Danemark.

La publication des nouvelles normes européennes relatives à la sécurité des piscines (EN 15288) qui font référence aux systèmes de surveillance assistée par ordinateur, les questions écrites de parlementaires au gouvernement français visant à rendre obligatoire ce type de solutions (plus de 100 questions de sénateurs et députés en 2009), le subventionnement, à hauteur de 30%, du gouvernement norvégien pour l'achat de systèmes « intelligents » visant à prévenir les risques de noyades en piscines publiques et un projet de réforme législative aux pays – bas dont l'objectif est également la démocratisation de ces technologies sont autant de facteurs encourageants.

Cette évolution du marché conduit à l'émergence d'une concurrence qui n'est pas pour l'heure une menace, étant donné l'avance de Poséidon d'un point de vue commercial et technologique et l'existence d'une protection intellectuelle par le biais de nombreux brevets.

Le développement de Poséidon pourra se faire en dupliquant de manière progressive et sélective ce business modèle dans d'autres pays et probablement par l'élargissement de son offre produit.

Le chiffre d'affaires réalisé « worlwide » en 2009 s'est élevé à 2.548K€ contre 1.811K€ en 2008 (+41%)

Hygiène et Traitement de l'eau – Adamant et Oxinéo

Le produit Oxinéo de traitement des eaux sans chlore, qui utilise des électrodes revêtues de diamant synthétique pour la purification de l'eau, a reçu en 2009 les fruits d'un programme d'amélioration qualité et de prise en compte des retours terrain, qui avait été mis en place en collaboration avec les équipes techniques de Maytronics.

L'assemblage des Oxinéos pour l'ensemble des marchés a été déplacé en Israël sur le site industriel de Maytronics.

Ainsi, Adamant Technologies, basée en Suisse dans le canton de Neuchâtel, se concentre sur la technologie et le lancement de nouvelles applications.

Un effort particulier en recherches et développement pour ce qui est de la technologie Diamant a été entrepris depuis fin 2008 afin de rendre plus fiable les électrodes Diamant produites par notre filiale.

Le produit Oxinéo, dont la commercialisation a été ralentie en 2009 pour attendre la sortie d'une nouvelle génération produit a réalisé un CA de 182K€ auprès d'un réseau restreint de revendeurs sélectionnés.

Par ailleurs la filiale a développé son activité dans le secteur agro-alimentaire, qui reste un axe de développement très prometteur (voir plus loin).

MG International continue à croire au potentiel d'Adamant, en s'appuyant sur la technologie du diamant pour des applications de développement durable, en éliminant l'usage du chlore pour la désinfection des piscines, mais aussi pour les marchés agro et industriels.

Activité aux Etats Unis – POSEIDON et alarmes de piscine

Les activités de restructuration de MG International en France ont amené à confier en 2009 la vente et la distribution des produits Poseidon (piscine publiques) et Aquasensor (piscines privées) à la filiale Maytronics aux Etats Unis, Maytronics US, basée à Atlanta. Les anciennes équipes commerciales des filiales de MG International ont été partiellement reprises par Maytronics US.

Ces activités n'ont pas véritablement démarré en 2009 et les ventes aux Etats Unis sont restées marginales (en ce hormis l'exploitation des piscines précédemment équipées de Poséidon).

Le pays reste un levier éventuel en 2010.

Conclusion

Conformément aux anticipations de Maytronics lors de sa prise de contrôle, la société MG International a pratiquement achevé en 2009 son retournement (« turn around »), sous l'impulsion nouvelle apportée par le nouvel actionnaire. Des objectifs de progrès précisément identifiés ont pu être atteints, qui font de MG International – Maytronics France une société recentrée sur la maîtrise du savoir-faire (Poséidon, Alarmes de piscine, Adamant, Couvertures de Piscine) et sur la distribution, la commercialisation et le service après vente.

III. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

IV. Résultats financiers de la S.A. MG International au 31 décembre 2009

La S.A. MG International affiche un chiffre d'affaires de 5.813K€ pour 5.196K€ en 2008. Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint 9.478K€ pour 17.802K€ en 2008 (dont 10.259K€ de dotation aux amortissements et provisions).

Nous rappelons qu'au 31 décembre 2008, le résultat d'exploitation intégrait les éléments suivants, présentés dans le poste « Dotations aux amortissements et provisions », éléments non récurrents sur l'exercice 2009 :

- dépréciation du fonds de commerce Poséidon pour une valeur de 7.151K€ ;
- dépréciation de la marque Aquasensor pour 155K€ ;
- dépréciation additive des stocks pour 476K€ ;
- dépréciation des comptes liés aux filiales pour un montant de 1.593K€ ;
- soit un total de 9.375K€

Le résultat d'exploitation 2008, retraité des éléments ci-dessus, s'élevait à -3.184K€ ;

Le résultat d'exploitation 2009 est une perte de 1.213K€ ;

- le chiffre d'affaire a augmenté de 12% ;
- les charges de personnel représentent 35% du chiffre d'affaire, contre 52% en 2008 ;
- les autres achats et charges externes ont diminué de 9%.

Le résultat financier correspond principalement à la part du mali de fusion enregistré en charge lors de la transmission universelle de patrimoine de la société Aqualife à MG International, pour un montant de 629K€.

Le résultat exceptionnel enregistre un produit de 600K€, relatif à l'abandon de créance consenti par les fondateurs lors des négociations de rachat avec la société Maytronics Ltd.

Les charges exceptionnelles sur opération en capital résultent de l'annulation des titres des filiales Poséidon UK Ltd et Watermind suite à leur liquidation.

Le poste « Impôt sur les sociétés » enregistre un produit d'impôt relatif au crédit d'impôt recherche pour 72K€. Compte tenu des résultats déficitaires enregistrés depuis trois exercices, MG International n'est plus éligible à la détermination du carry-back.

L'exercice clos au 31 décembre 2009 se solde par un résultat net de -1.484K€.

L'endettement financier (hors prise en compte de la trésorerie disponible) s'élève à 8.680K€ et est composé essentiellement par la dette senior envers Maytronics pour un montant de 6.150K€, l'avance en trésorerie Maytronics pour 1.700K€ et d'avances conditionnées pour 730K€.

Le ratio Endettement net / Fonds propres (« gearing ») s'élève à 67%.

MG International a bénéficié en 2009 du remboursement anticipé des créances de carry back (2.760K€) et de crédit d'impôt recherche (490K€) au titre des exercices 2008, 2007 et 2006 en vertu de la loi de finance rectificative 2008.

Votre Conseil vous invite à vous référer à l'annexe des comptes sociaux, jointe au rapport des commissaires aux comptes, pour plus de détails.

V. Prise de Participations financières

En 2009, MG International SA :

- a acquis 10% du capital de la société Aqualife, portant ainsi sa participation à 100% ;
- a augmenté sa participation au capital de la société Adamant, par souscription à une augmentation de capital par compensation de créance avec un compte courant d'actionnaire, portant ainsi sa participation à 51,12%, après souscription en numéraire par le coactionnaire.

Par ailleurs, les sociétés Nexatis et Aqualife ont été dissoutes sans liquidation avec transmission universelle de patrimoine au bénéfice de la S.A. MG International.

Les sociétés Poseidon UK (Grande Bretagne) et Watermind (Etats-Unis) ont été fermées et liquidées sur l'exercice 2009.

Les fermetures entreprises en 2008 des sociétés MG Iberica (Espagne) et MG Brazil (Brésil), sont toujours en cours à la clôture 2009.

Enfin MG International SA a entrepris la fermeture de sa filiale Safeblue (Suisse) détenu à hauteur de 100%.

Les états financiers de cette société ont été établis en valeur liquidative au 31 décembre 2009.

La liquidation juridique des sociétés ci-dessus devrait être effective sur l'exercice 2010.

VI. Résultats financiers du Groupe MG international au 31 décembre 2009

A compter du 1er janvier 2009, MG International SA ne produit plus de comptes consolidés.

MGI bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan : 15.000.000 euros ;
- Montant net du chiffre d'affaires : 30.000.000 euros ;
- Nombre moyen de salariés permanents : 250.

VII. Evolutions prévisibles

MG International - Maytronics France bénéficie depuis le salon de la piscine de Barcelone 2009 d'un regroupement de toutes les branches d'activité sous la bannière commune Maytronics, et débutera notamment sur la saison 2010 la commercialisation des robots nettoyeurs de piscine Dolphin – marque leader en France – pour lesquelles Maytronics France bénéficie d'un accord de distribution et viendra compléter le réseau existant antérieurement de distributeurs de Maytronics en France.

Cette nouvelle identité permettra d'assurer une présence marketing et commerciale forte et ciblée sur les grands comptes de la piscine en France, avec notamment le lancement auprès des professionnels de la piscine d'une nouvelle gamme innovante de robots de piscine avec les modèles « Suprême ».

Un centre de service après vente de robots sera également ouvert en France, en synergie avec le service après vente des alarmes de piscine.

Les budgets d'investissement 2010 seront fortement orientés vers les couvertures de piscine : nouveau site, nouvelles machines, et outillages de fabrication notamment.

Poséidon – le système unique anti-noyade pour les piscines publiques – continuera à fournir à ses clients existants un service de qualité, tout en consacrant ses efforts commerciaux à une liste de pays sélectionnés comme étant les plus prometteurs.

Traitement de l'eau : la société continuera son développement tant vers le monde du Spa et de la piscine, que dans l'industrie et l'agro-alimentaire.

De façon générale, MGI continuera à livrer des solutions « propres et sécuritaires » à ses clients, en leur offrant « l'exceptional pool experience » de Maytronics.

Après une année charnière de restructuration en 2009 et deux années de crise, 2007 et 2008, MG International – Maytronics France s'appliquera en 2010 à solidifier et fortifier son édifice.

VIII. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte nette de -1.484K€.

Dans un premier temps, nous vous proposons d'affecter la totalité du poste « Report à nouveau débiteur » sur le poste « Autres réserves ».

Le poste « Autres réserves » passerait ainsi de :

- Autres réserves avant affectation du Report à nouveau débiteur	13.584K€
- Report à nouveau débiteur	<u>-13.314K€</u>
- Solde du poste « Autres réserves » après affectation	270K€

Dans un second temps, nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice sur le poste « Report à nouveau ».

Le poste « Report à nouveau » passerait ainsi de :

- Report à nouveau avant affectation du résultat	0K€
- Résultat de l'exercice 2009 (perte)	<u>-1.484K€</u>
- Solde du Report à nouveau après affectation	-1.484K€

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des Impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2006 (12/2006)	Néant	-	-
2007 (12/2007)	Néant	-	-
2008 (12/2008)	Néant	-	-

IX. Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comptabilisent 14.864,49€ de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

X. Rémunérations des mandataires sociaux

Sur l'exercice 2009 les rémunérations des mandataires sociaux se sont élevées à 57K€, et concernent uniquement Olivier Chareyron, Directeur.

Monsieur Offer Shachar ne perçoit aucune rémunération au titre de sa fonction de Président-Directeur Général de la société.

XI. Opérations sur le capital

Néant

XII. Liste des mandats des administrateurs

Administrateurs et Directeurs Généraux de MG International SA en 2009

Suite à la démission de Messieurs Anthony Ginter et Jean-Jacques Morlet le 2 janvier 2009, le conseil d'administration de la Société est désormais composé de :

- Offer Shachar, coopté par décision du conseil d'administration en date du 2 janvier 2009
- Yuval Beerli, coopté par décision du conseil d'administration en date du 2 janvier 2009
- Olivier Chareyron
- Maytronics Ltd.

M. Offer SHACHAR est par ailleurs :

- o Président Directeur Général de MG International SA
- o Président du conseil d'administration de Maytronics US
- o Administrateur et Président du conseil d'Administration d'ADAMANT TECHNOLOGIES SA,
- o Administrateur et Président du conseil d'administration de POSEIDON TECHNOLOGIES Inc,
- o Administrateur unique de MG IBERICA Societad Limitad

M. Offer SHACHAR était :

- o Gérant de AQUA LIFE SARL, société dissoute au cours de l'exercice 2009 (dissolution sans liquidation avec Transmission Universelle de Patrimoine)
- o Président de NEXATIS SAS, société dissoute au cours de l'exercice 2009 (dissolution sans liquidation avec Transmission Universelle de Patrimoine)
- o Directeur de POSEIDON UK Ltd, société liquidée au cours de l'exercice 2009
- o PDG de Watermind US Corp, société liquidée au cours de l'exercice 2009.

M. Yuval BEERI est par ailleurs :

- o Directeur Général de Maytronics LTD depuis le mois de novembre 2008
- o Administrateur de Maytronics US.

M. Olivier CHAREYRON, a été nommé administrateur de la société MG International, pour une durée de six années, par l'Assemblée Générale du 18 mars 2005. M Olivier CHAREYRON est titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée depuis le 2 février 2004 en qualité de Responsable de Production et de Qualité ; ce contrat est maintenu avec sa rémunération propre. L'Assemblée générale avait constaté que ce contrat correspondait bien à un emploi effectif conformément à l'article L 225-22 al 1 du Code de Commerce.

Maytronics Ltd, société de droit israélien ayant son siège à Kibbutz Izreel, Israel, représentée par M. Offer SHACHAR, a été nommée administrateur de la société MG International, par l'Assemblée Générale du 24 avril 2008, pour une durée de six années, qui prendra fin à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

XIII. Recherche et développement

Le groupe se situe sur un marché en perpétuelle évolution, nécessitant un fort investissement en matière de « recherche et développement ».

Alarmes de piscine: MGI a continué d'investir sur le développement de ses produits pour affirmer sa position de leader et être en mesure de proposer des alarmes conformes à la nouvelle norme et au décret parues en 2009.

Système Poséidon: 2009 aura permis d'achever le développement d'un nouveau produit (barrière virtuelle Avantguard) destiné à prévenir les intrusions nocturnes dans les bassins de plein-air fermés au public. Avantguard fera dans un premier temps courant 2010, l'objet d'un lancement commercial en France, sur le segment des piscines publiques.

Traitement de l'eau: sur l'exercice 2009, Adamant Technologies a continué de développer des pilotes et prototypes dans l'industrie, l'agro-alimentaire, mais aussi dans le secteur de la piscine et du Spa. Les activités de « recherches et développement » sont au centre de l'activité de cette société.

XIV. Actionnariat et Cours de bourse

Composition de l'actionnariat au 31 décembre 2009

Au 31 décembre 2009, la répartition du capital de la société MG International SA est la suivante :

- Maytronics Limited:	48,33%
- Monsieur Anthony Ginter:	8,76%
- Monsieur Jean-Jacques Morlet:	4,23%
- Autres:	38,68 %

Nous vous rappelons que les filiales contrôlées par notre société ne détiennent aucune action de notre capital social.

De la même manière, les salariés de la société ne détiennent aucune action de notre capital social.

Evolution du cours de bourse

L'évolution du cours de bourse a été la suivante: nous avons débuté l'année avec un cours de 2,37 euros ; suite à la publication des résultats semestriels au mois d'août 2009, il a évolué pour atteindre sa valeur la plus haute de l'année à 4,41 euros. Sur la fin de l'année, le titre s'est stabilisé aux alentours d'une valeur de 3 euros, pour clôturer au 31 décembre à 3,38 euros.

Cotation du titre MG International sur Alternext
Code valeur : ISIN FR0010204453

Options d'achats ou de souscription d'actions

Conformément à l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice aucune opération au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées aux mandataires sociaux et au personnel n'a été réalisée.

XV. Contrôle des commissaires aux comptes

Nous vous signalons que les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions du Code de commerce, visées à l'article L. 225-38, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et des exercices antérieurs, font l'objet d'un rapport que nos commissaires aux comptes vous soumettront.

Nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales au sens de l'article L. 225-39 du Code de commerce ont été communiquées aux administrateurs et aux commissaires aux comptes lors de la réunion du Conseil d'administration ayant arrêté les comptes de l'exercice.

Vos commissaires aux comptes relatent dans leur rapport général, l'accomplissement de leur mission.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'administration

Annexe 1

Tableau relatif aux résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices (art. R225-102 du Code de commerce)

	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois	31/12/2006 17 mois	31/07/2005
Capital social	344 004	344 004	245 803	245 803	230 000
Nombre d'actions	3 440 039	3 440 039	2 458 030	2 458 030	2 300 000
Résultat global des opérations effectives (en K€)					
Chiffre d'affaires HT	5 813	5 196	7 960	36 576	17 933
Bénéfice avant impôt, amortissement et provisions	-3 696	-2 047	-2 295	14 155	8 312
Impôts sur les bénéfices (*)	-72	-1 986	-1 112	-105	2 877
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	-1 484	-11 682	-1 632	8 680	5 343
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	799
<i>(*) les impôts négatifs correspondent au crédit d'impôt recherche et au carry-back</i>					
Résultat des opérations, réduit à une seule action (en € par action)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissement et provisions	-1,05	-0,02	-0,48	5,80	2,36
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	-0,43	-3,40	-0,66	3,53	2,32
Dividende net versé à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,35
Personnel (**)					
Nombre de salariés	28	29	38	28	22
Montant de la masse salariale	1 390	1 847	1 971	1 690	690
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	664	844	810	747	237
<i>(**) hors personnel temporaire et mandataires sociaux non salariés</i>					

Annexe 2

Prise de contrôle de Maytronics

En date du 2 janvier 2009, MG International a finalisé les négociations initiées depuis septembre 2008 avec ses principaux partenaires financiers et ses actionnaires de référence.

Aux termes de ces négociations: les actionnaires fondateurs de MG International, à savoir Anthony Ginter et Jean-Jacques Morlet (les « Fondateurs »), ont consenti un effort financier d'un montant total de 600K€ (apport en compte courant suivi d'un abandon de créance) permettant à la société de procéder à un remboursement partiel anticipé de sa dette senior, avec date d'effet au 2 janvier 2009.

En application d'une convention conclue entre la Société, ses banques, Maytronics et les Fondateurs (la « Convention »), Maytronics Ltd a acquis, à effet au 2 janvier 2009, auprès des banques créancières de la Société, l'intégralité de la dette senior de la Société s'élevant (après l'effort financier consenti par les Fondateurs tel que précisé ci-dessus) à la somme en principal de 6.150K€.

A l'issue de cette cession de créance, et conformément aux termes de la convention, l'exigibilité de la dette senior a été - sauf pour les besoins d'une augmentation de capital à souscrire par Maytronics Ltd par incorporation de la créance (ce projet d'augmentation de capital sera alors à soumettre au vote d'une assemblée des actionnaires de MG International) - suspendue pendant deux ans (soit les exercices 2009 et 2010), ce moratoire laissant à MG International le temps de reconstituer ses flux de trésorerie.

Seuls les intérêts de la dette ont été versés de manière trimestrielle à Maytronics Ltd en 2009 et le seront en 2010.

Maytronics Ltd a également renforcé sa participation dans le capital de MG International par l'acquisition à effet du même jour (soit le 2 janvier 2009), auprès des Fondateurs, d'un bloc d'actions de la société MG International représentant 26% du capital de la société moyennant le prix d'un euro symbolique. Ce prix est assorti d'un complément de prix (« Earn Out ») à la charge de la société Maytronics, basé sur le résultat net consolidé de la société après impôt au titre des exercices sociaux 2009 à 2015, plafonné à 3,45 euros par action cédée (soit un montant global maximum pour le bloc de 26% égal à 3.085,7K€).

Cette cession d'actions a eu pour effet de porter la participation de Maytronics Ltd à 48,33% du capital de la société et de mettre un terme à l'action de concert déclarée en mai 2008 entre Maytronics Ltd, Anthony Ginter et Jean-Jacques Morlet.

Depuis le 2 janvier 2009, la répartition du capital de la société est la suivante :

Nom	Actions	%	Droits de vote	%
Maytronics Limited	1 662 459	48,33%	1 662 459	47,71%
Ginter Anthony	301 366	8,76%	301 366	8,65%
Morlet Jean-Jacques	145 636	4,23%	145 636	4,18%
Public	1 330 578	38,68%	1 374 839	39,46%
TOTAL	3 440 039	100,00%	3 484 300	100,00%

Ce renforcement de Maytronics au capital de MGI s'est accompagné d'un changement dans la composition du conseil d'administration de la Société par suite de la démission d'Anthony Ginter et Jean-Jacques Morlet de leurs fonctions respectivement de président directeur général et directeur général délégué.

A ce titre l'assemblée des actionnaires a ratifié la cooptation de Messieurs Offer SHACHAR et Yuval BEERI en qualité d'administrateurs de la Société.